

## **Objet : Plan Climat Air Energie territorial – Agriculture et transition énergétique**

**Date** : 20 novembre 2019

**Pièce jointe** : Diaporama de présentation

### **Liste des présents :**

- ADAF – André SIEFFERT
- FIBL France – Florence ARSONNEAU
- CCVD – Anaïs SINOIR
- Commune de Grane – VAUCOULOUX Manuel
- CD DIE – Jaillance – Nicolas FERMOND
- CCVD – Hugues VERNIER
- CCVD – Jean-Marc BOUVIER
- SOLS PAYSANS – Sylvain PERROT-MINOT
- Commune de Soyans – Laetitia ARNAUD
- PERMALAB – Samuel BONVOISIN
- BIOVALLEE – Pascal de MONTMORILLON
- DDT – Dominique FAREST
- ELIXENS – Céline MOURET
- CCVD – Jean SERRET
- CCVD – Serge KRIER
- MODEM/AGRI3D – Arnaud TARGAT
- CD 26 – Muriel DUBOIS
- Habitante Vallée – Sophie DERONZIER
- Commune de Soyans – Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
- Commune de Gigors et Lozeron – Béatrice MARTIN
- CCVD/3CPS – Julien MERCIER
- CIVAM – Inès DE RANCOURT
- Carpe et Capucine – Laure MION
- Carpe et Capucine – Frédéric MION
- Commune de Mornans – Laurent DESHAYES
- CCVD – Robert ARNAUD
- CCVD – Elise CHEVALIER
- CCVD – Sara FREY

### **L'ordre du jour :**

1. Rappel de la démarche
2. Diagnostic, enjeux et stratégie
3. Plan d'actions

### **1. Rappel de la démarche**

Les ateliers d'acteurs, dans cet objectif, sont organisés pour co-construire le plan d'actions, aux dates suivantes :

- **Mobilité** : lundi 7 octobre de 14 h à 17 h
- **Filière bois et sylviculture** : lundi 21 octobre de 14 h à 17 h
- **Gouvernance, suivi PCAET, et « lobbying »** : jeudi 24 octobre 9 h à 12 h
- **Habitat et bâtiment** : jeudi 31 octobre de 9 h à 12 h
- **Urbanisme et aménagement** : lundi 4 novembre de 14 h à 17 h

- **Agriculture et transition énergétique** : Mercredi 20 novembre de 14 h à 17 h
- **Entreprises et industries** : jeudi 7 novembre de 8 h 30 à 11 h
- **CCVD et communes exemplaires** (déplacement des agents, bâtiments, éclairage, alimentations dans les cantines, etc.) : jeudi 21 novembre de 10h à 12h
- **12 décembre : restitution – échanges autour du plan d’actions**

## 2. Diagnostic, enjeux et stratégie

Le diagnostic territorial fait ressortir la place particulière de l’agriculture au regard des enjeux de consommations d’énergie, des gaz à effet de serre (GES) et de pollution atmosphérique :

- Consommation d’énergie : le secteur agricole ne représente que 4% des consommations du territoire en 2015. C’est donc faible au regard des autres secteurs. Mais à nuancer :
  - Si on intègre l’énergie grise des intrants et équipements agricoles, ce poids relatif de l’agriculture dans la consommation d’énergie augmenterait probablement ;
  - Conformément aux usages de comptabilité énergie/émissions de gaz à effet de serre dans les PCAET, les consommations d’énergie de la portion d’autoroute A7 sont affectés aux bilans de la CCVD. Si on retire ces consommations d’énergie de l’A7, la consommation énergétique de l’agriculture serait plus importante.
- GES : les émissions de GES de l’agriculture représentent 21% des émissions du territoire, ce qui en fait le deuxième secteur émetteur après le transport routier (58%) et avant le résidentiel (12%). A nouveau, si l’on retire des bilans de la CCVD la part relative de l’autoroute A7, le poids des émissions GES de l’agriculture est plus important.
- Qualité de l’air : la principale contribution de l’agriculture à la pollution atmosphérique provient des émissions d’ammoniac (issues des épandages d’engrais, fumiers et lisiers). L’ammoniac est un précurseur des particules fines : en réagissant avec les oxydes d’azotes issus du trafic routier, il est donc l’un responsable des épisodes de pollution dits « pic de pollution aux particules fines ».
- Séquestration carbone : si l’agriculture émet des GES, elle permet, par certaines pratiques vertueuses, de séquestrer une quantité non négligeable de carbone atmosphérique pour le stocker durablement dans les sols et la biomasse. Ainsi, pour la CCVD on estime 24 400 teqCO<sub>2</sub>/an le potentiel de séquestration carbone de l’agriculture. Ce qui est intéressant au regard de potentiel total de séquestration, estimé à 128 000 teqCO<sub>2</sub>/an, et au regard des émissions totales de GES pour la CCVD en 2015 de l’ordre de 234 000 teqCO<sub>2</sub>/an.

La stratégie air énergie climat retenue par la CCVD concerne l’agriculture sur plusieurs points :

- Mobiliser les 2/3 du potentiel d’économie d’énergie, en passant de 37 GWhEF/an en 2015 à 30 GWhEF/an en 2030.
- Diviser par 2 des émissions de GES du secteur agricole, en passant de 50 teqCO<sub>2</sub> en 2015 à 40 teqCO<sub>2</sub> en 2030 puis 25 teqCO<sub>2</sub> en 2050.
- Augmenter la séquestration du carbone par l’agriculture en soutenant le développement des pratiques vertueuses : agroforesterie, haies, couverts et enherbement, réduction du labour, augmentation des apports de matière organique, etc.
- Développer la méthanisation sur le territoire, à hauteur de 3 petites unités collectives agricoles représentant un potentiel de production d’énergie renouvelable de 17 GWhEP/an
- Contribuer avec les toitures des bâtiments agricoles aux objectifs de développement du solaire photovoltaïque : équiper d’ici à 2030 l’équivalent de 9000 Maisons ou 570 bâtiments et l’équivalent de 11 500 places de parking.

## 3. Le plan d’actions



## Méthode de travail pour les ateliers :

Les participants ont été invités à prendre part à un « World Café » : méthode de discussion entre acteurs permettant par l'intelligence collective, de sélectionner les actions prioritaires puis d'en définir les conditions de réussite.

Pour ce faire, 3 thématiques ont été sélectionnées. Chaque thématique est discutée autour d'une table dédiée avec le support d'une carte mentale :

- Table 1 : Énergie, GES, qualité de l'air, séquestration carbone
- Table 2 : Énergies renouvelables en agriculture
- Table 3 : Adaptation au changement climatique

Chaque carte mentale est présentée dans la suite de ce compte-rendu.

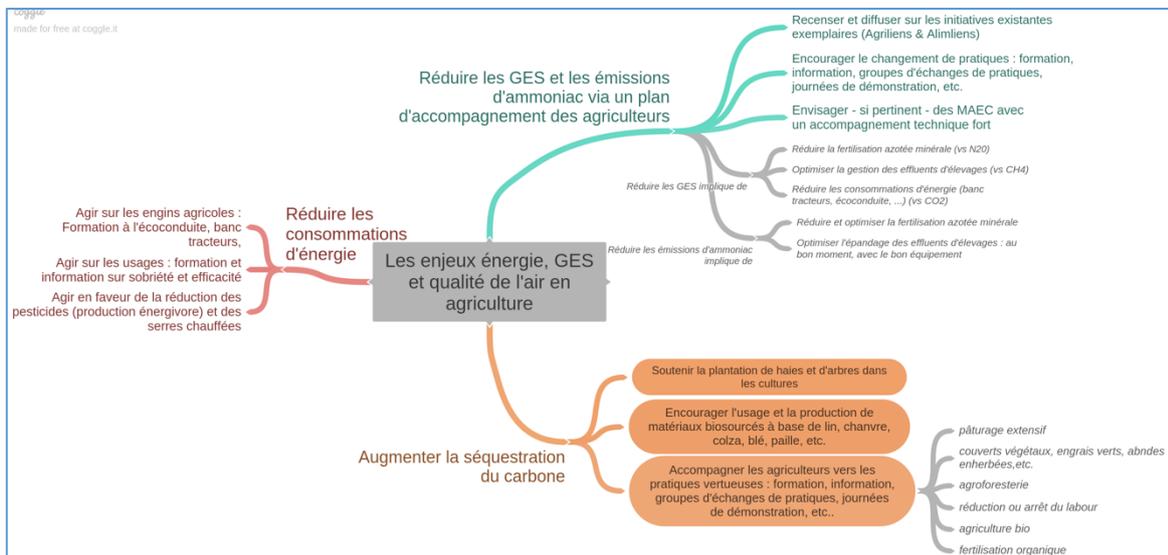
L'animation s'est déroulée ensuite en deux temps :

1. **1er tour – Sélection des idées prioritaires**
  - a. Découverte de la carte mentale par les participants
  - b. Propositions d'actions complémentaires
  - c. Sélection de 4 ou 5 actions prioritaires via un vote par gommettes
2. **2<sup>ème</sup> tour – Approfondissement des actions retenues**
  - a. Identification des 2 leviers / conditions de réussite pour chaque action prioritaires
  - b. (Éventuellement, identification des freins ou points de vigilance)
  - c. Identification du porteur et des partenaires

Les actions proposées par les participants, exposées ci-après seront à la suite de l'atelier, analysées, complétées puis ensuite retenues ou non dans le PCAET.

### a. Table 1 : Les enjeux énergie, GES et qualité de l'air en agriculture

La carte mentale ci-après a été le support des échanges :



## Les actions prioritaires, facteurs de réussite et acteurs associés :

### Action 1 et 2 :

**Action 1 : Réduire les GES et les émissions d'ammoniac : Encourager le changement de pratiques : formation, information, groupes d'échanges de pratiques, journées de démonstration, etc.**



## **Action 2 : Augmenter la séquestration carbone : Accompagner les agriculteurs vers les pratiques vertueuses : formation, information, groupes d'échanges de pratiques, journées de démonstration, etc.**

Ces actions poursuivent deux objectifs différents « réduction des GES et ammoniac » ou « augmentation de la séquestration carbone ». Toutefois, elles sont très similaires dans leur contenu. Nous faisons donc le choix, en cohérence avec les contributions des participants, de les présenter ensemble.

### **Leviers identifiés :**

- **Informier / communiquer :**
  - o Sur quoi ?
    - Sur la théorie : informer sur les enjeux, présenter les alternatives existantes, communiquer sur les plus-values agronomiques et donc économiques de ces alternatives. Communiquer positivement sur les préconisations.
    - Sur les pratiques : Identifier, recenser et vulgariser les expériences pertinentes et exemplaires existantes.
    - Sur les résultats des pratiques : bilans économiques, bilan empreinte carbone, etc.
  - o Comment ?
    - Outils de diffusion tels qu'Agriliens, <https://agriliens.fr>
    - S'appuyer sur les réseaux existants : FD CUMA, Agribiodrôme, Civam, ADAF, L'Atelier Paysan, Chambre, etc.
    - Encourager les fermes de démonstration, agriculteurs référents, etc.
    - Développer l'expérimentation :
      - Sur des stations ou fermes expérimentales,
      - Via les groupes d'échanges de pratiques entre agriculteurs.
- **Former** les agriculteurs et les jeunes en formation agricole. S'appuyer sur les formations des réseaux existants : Agribiodrôme, ADAF, etc.
- **Sensibiliser les décideurs** : élus locaux, responsables des structures de développement agricoles et syndicats, responsables des coopératives ou entreprises de collecte et transformation.
- **Financer un dispositif d'accompagnement conséquent :**
  - o Un dispositif d'accompagnement conséquent et dans la durée au changement de pratiques implique du temps d'animation salarié
  - o Proposer aux agriculteurs des diagnostics simples et peu coûteux de leur situation sur ces enjeux : vos émissions de GES, vos potentiels de séquestration
  - o Définir avec eux les évolutions progressives à mettre en place
- **Aller plus loin :**
  - o Élaborer un scénario 4 pour 1000 à l'échelle du territoire qui puisse se décliner à l'échelle des exploitations.
  - o Mettre en place des conventions d'engagement réciproque entre agriculteurs et collectivités.

### **Freins identifiés :**

- Financements publics pas toujours cohérents, par exemple pour l'acquisition de matériel adapté à ces nouvelles pratiques, l'achat d'occasion, l'achat en collectif ou l'acquisition par démarche d'autoconstruction ne sont pas toujours possibles, alors même qu'ils sont pertinents.

**Porteur /partenaires :** CCVD, avec l'appui des réseaux agricoles.

## **Action 1.3 : Soutenir la plantation d'arbres et de haies pour séquestrer du carbone**

### **Leviers :**

- **Techniques** : Former/informer les agriculteurs sur les bonnes pratiques de plantation et d'entretiens, les différents types de haies, le choix des essences pertinentes et adaptées/adaptables au changement climatique, valorisation possible (haies fruitières, bois d'œuvre, bois-énergie...)
- **Financiers** : soutenir les plantations d'arbres/ de haies, avec une conditionnalité liée aux bonnes pratiques (par exemple : lien aux enjeux de biodiversité, pas de plantation monospécifique, etc.)
- **Exemplarité des collectivités** : planter arbres et haies sur du foncier public, espaces verts, bords de routes, prendre en compte l'arbre en ville dans les PLU, etc.

**Freins :**

- Manque de temps des agriculteurs pour ces améliorations des fermes
- La question du foncier et des relations agriculteurs locataires et propriétaires.

**Porteur /partenaires** : CCVD, partenaires AFAD, ITAVI (référence sur plantation de haies dans les parcours), entreprises d'insertion pour les plantations

**Action 1.4 : Réduire engrais et pesticides pour limiter les consommations d'énergies**

Les engrais et les pesticides ont des impacts négatifs sur l'environnement ou la santé. En outre, ils nécessitent des quantités importantes d'énergie pour leur production et leur transport vers les fermes : c'est la notion d'énergie grise.

**Leviers :**

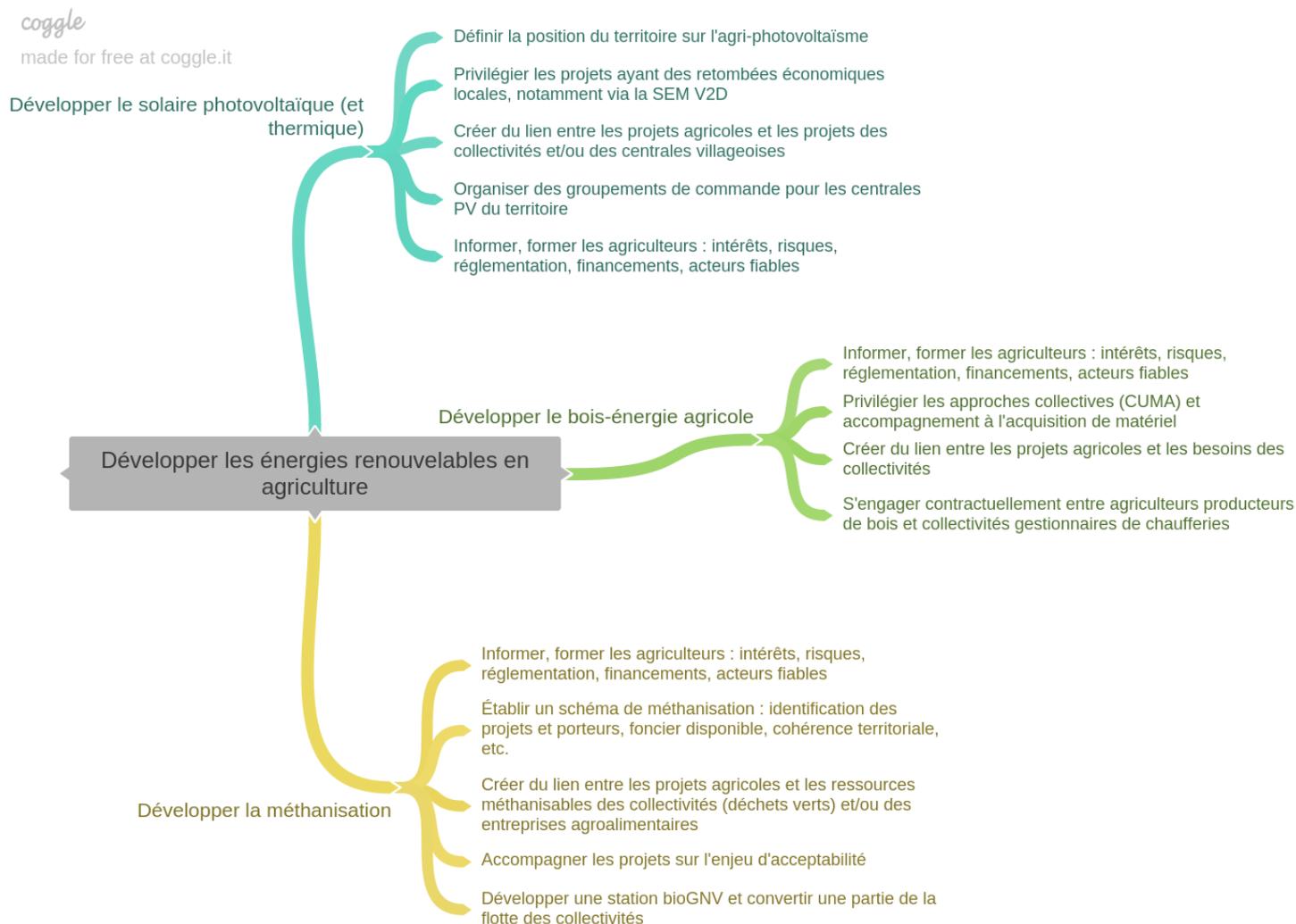
- Poursuivre le développement de la production et de la consommation bio.
- Développer une filière locale de légumineuses : production, transformation et consommation locale humaine ou animale. Via les appels à projets filières, fonds avenir bio, etc.
- Accompagner techniquement les agriculteurs non bio vers des productions et techniques moins consommatrices d'engrais et pesticides : choix de productions et choix variétaux, rotations, légumineuses, infrastructures agroécologiques, etc.
  - o Fermes de démonstrations, formations, journées techniques
- Informer sur et faire respecter la réglementation (cours d'eaux, vents, etc.)

**Porteur /partenaires** : CCVD, avec l'appui des réseaux agricoles.

**b. Table 2 : développer les énergies renouvelables en agriculture**



La carte mentale ci-après a été le support des échanges.



Les actions proposées comme prioritaires, est les facteurs de réussite et acteurs associés :

**Action 2.1 : Informer et former les agriculteurs globalement sur toutes les énergies renouvelables : intérêts, risques, réglementation, financements et acteurs fiables**

**Leviers :**

- Valoriser les projets en cours par la réalisation de vidéos du type Agriliens,
- Réaliser des fiches de retour d'expérience,
- Identifier les financements,
- Accompagner individuellement et collectivement les agriculteurs,
- Organiser des visites de sites.

**Acteurs :** Cuma, agriculteurs, Agriliens les collectivités, ADAF,

**Action 2.2 : Privilégier les approches collectives (type Cuma) pour accompagner l'achat de matériel pour valoriser le bois énergie des agriculteurs**

**Leviers :**

- Créer des supports d'information concernant la viabilité financière des projets,



- Se rapprocher d'initiatives réalisées sur d'autres territoires, comme par exemple l'association Alternatives forestières en Ardèche.

### Action 2.3 : Organiser et mettre en lien les agriculteurs et collectivités pour développer des projets de photovoltaïque, mutualiser les coûts, etc.

#### Leviers :

- Sensibiliser et informer sur l'ingénierie financière, l'apport financier pour l'agriculteur.

#### Freins :

- Il y a un risque pour le paysage. Il est nécessaire d'être vigilant sur l'aspect artificialisation.

### Action 2.4 : Etudier et développer la petite méthanisation

#### Leviers :

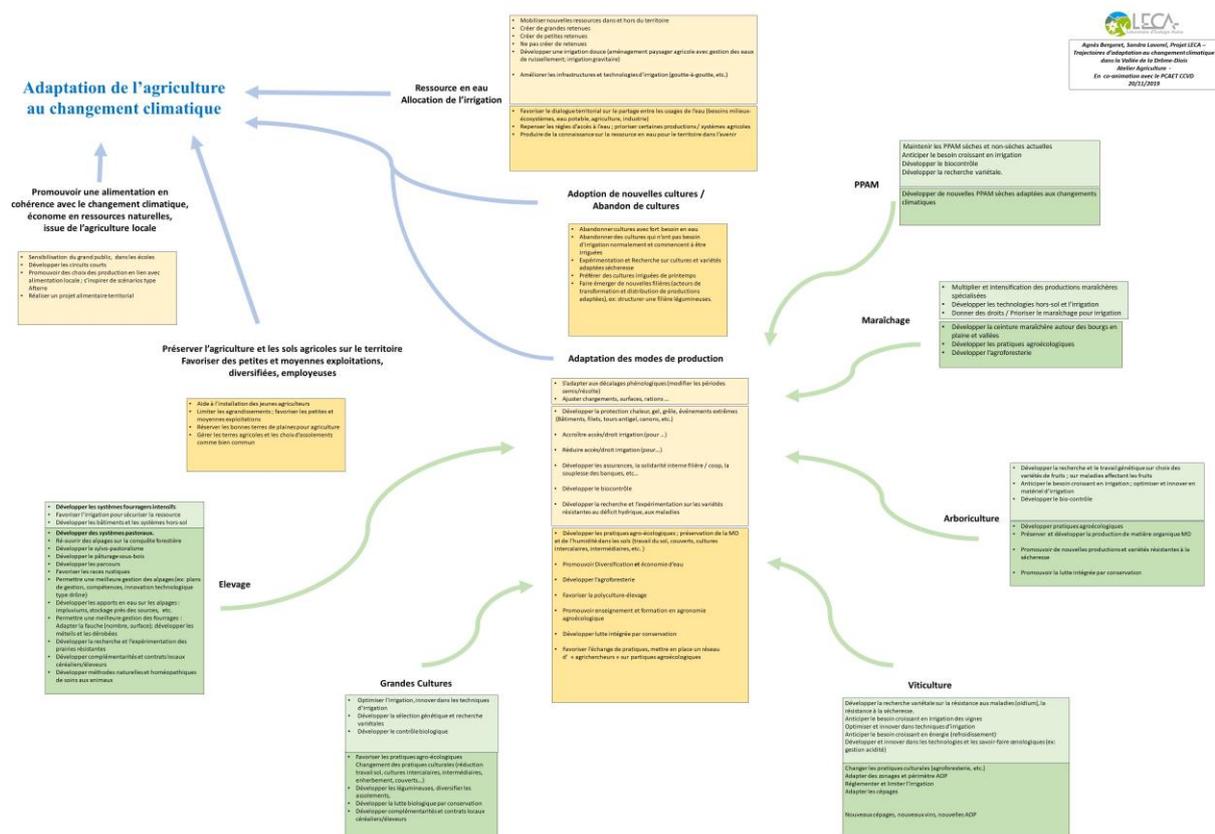
- Accompagner individuellement les agriculteurs,
- Apporter de la connaissance quant aux coûts et bénéfices

#### Freins :

- Il manque d'information sur la faisabilité.
- Cet enjeu peut paraître secondaire au regard des autres enjeux d'adaptation ou de réduction des GES.
- Le métier d'agriculteur peut être éloigné de celui de producteur de méthane.
- La capacité d'investissement peut manquer.

## c. Table 3 : adaptation de l'agriculture au changement climatique

Le support ci-après a été utilisé pour faire émerger les propositions d'action :



L'apport du PCAET en matière d'adaptation pourrait être de promouvoir **des méthodes et des lignes de conduite permettant de faire évoluer les modes de production dans un sens de moindre dépendance à l'eau et de plus forte réponse à la demande locale** d'une alimentation cohérente avec les enjeux soulevés par le changement climatique.

#### Objectifs intermédiaires priorités par les participants :

- Favoriser petites et moyennes exploitations, préserver et promouvoir les sols agricoles et les assolements comme des biens communs (7)
- Favoriser une approche territoriale sur l'eau permettant de favoriser l'évolution des modes de culture vers une moindre dépendance à l'eau, de privilégier certaines cultures et systèmes souhaités par le territoire, d'accorder les acteurs entre eux autour de la protection de l'eau comme bien commun (7)
- Promouvoir une alimentation locale cohérente avec le changement climatique (5)
- Promouvoir l'adaptation des modes de production (5) et l'adoption de cultures / l'abandon de cultures (4)

*Les leviers et freins sur le développement de la petite et moyenne exploitation, le foncier agricole comme bien commun, et l'alimentation n'ont pas pu être développés, mais apparaissent en filigrane au travers des autres points.*

#### ACTIONS proposées :

- Actions 3.1 : Ériger en priorité n°1, les économies d'eau dans l'alimentation comme dans l'agriculture.

(Principes du SDAGE ; principes de Yeomans : EAU>ARBRES>SOLS>CULTURES).

##### Leviers :

- Favoriser des modes d'irrigation doux : développement de l'aménagement paysager d'optimisation de la gestion de l'eau (eaux de ruissellement)
- Développer les infrastructures de stockage d'eau, en adoptant des approches de type « **conditionnalité** » à des types de cultures compatibles avec la vision « bien commun » de l'agriculture et de la ressource en eau (afin qu'elles n'aillent pas dans le sens du maintien du même système).
- Favoriser les conventions entre les divers acteurs parties prenantes de la gestion de l'écosystème, pour garantir la protection des ressources stratégiques en eau
- Développer la formation en gestion hydrographique des techniciens agricoles (Chambre d'Agriculture, Agribiodrôme, etc.)
- Favoriser la recherche-action sur ces questions

- Action 3.2 : Entretenir, approfondir, favoriser le dialogue territorial sur le partage de l'eau

##### Leviers :

- Améliorer encore l'appropriation de l'information et la communication sur le partage de l'eau et l'allocation de la ressource (notamment sur les règles du SAGE Drôme et la gouvernance de l'allocation de l'irrigation sur le bassin versant) auprès des élus, des citoyens, des professionnels (afin d'alimenter et de participer aux réflexions de la CLE).



- **Action 3.3 : Favoriser l'évolution des modes de production et des productions.**

Les actions soulignées/proposées par les participants ont été : Abandonner les cultures trop gourmandes en eau ; Abandonner les cultures qui n'ont normalement pas besoin d'eau mais commencent à être irriguées ; Favoriser des cultures irriguées de printemps ; Favoriser des filières de légumineuses

**Leviers/frein :**

- Mettre en cohérence les incitations/désincitation via des aides agricoles, sur l'objectif d'économie d'eau.
- Mettre en cohérence la réglementation. Exemple : lever des freins réglementaires sur expérimentations (ex : fertilisation couverts végétaux)
- Favoriser les formations, échanges de pratiques, aides techniques sur la préservation de la MO et humidité des sols (Sols paysans) ; sur **l'agroforesterie (ADAF)**
- Poursuivre et favoriser **le dialogue territorial entre acteurs des filières, collectivités, institutions** sur les orientations à prendre face au changement climatique.
  - à l'échelle des filières
  - à l'échelle du bassin versant ; mener une réflexion localisée, en fonction des conditions pédoclimatiques
- Favoriser l'Expérimentation, Recherche-Action sur les variétés adaptées / les systèmes adaptés à la sécheresse et aux événements extrêmes
  - Exemples : Elevage : Favoriser le pastoralisme
  - Arboriculture : favoriser l'expérimentation pour nouvelles variétés, productions, systèmes adaptés face à la sécheresse et événements extrêmes. ; besoin d'adapter toute la filière
  - Viticulture : zonage AOP peut être un frein ; besoin d'adapter toute la filière

**Prochaine réunion :**

12 décembre 9h – 12h – salle Drôme, éco-site – restitution des actions

